



MAIRIE SAINTE ANNE SUR BRIVET

AUTORISATION 2022-11-08

Je soussigné,

Jacques BOURDIN, Maire de la commune de SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET, autorise l'Association « Les Brivetains Solidaires » représentée par Mme HOUISSE - Présidente de l'Association à emprunter les routes communales et départementales sur la commune à l'occasion de la randonnée pédestre dans le cadre du Téléthon le **Dimanche 27 Novembre 2022**.

A SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET,

Le 22 Novembre 2022

Le Maire,

Jacques BOURDIN